AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

Nouveaux numéros de téléphone : 09.06.43 et 09.27.46

BULLETIN n° 143 - 6 Octobre 1978 Abonnement annuel : 60 F

GRANDE CULTURE

Altise à tête dorée ou grosse altise du colza d'hiver

A la suite de la récente période de pluies on note une reprise de l'activité des insectes et une concentration sur les colzas ayant pu lever normalement.

Sur ces cultures ayant maintenant développé leurs premières feuilles, les morsures occasionnées par les grosses altises sont peu apparentes. Il importe d'être vigilent : si ces insectes ne sont plus dommageables par eux-mêmes il faut éviter leurs pontes qui amèneraient de graves invasions larvaires hivernales.

Une intervention est à réaliser dès que l'on remarque une à deux altises par m2.

L'installation de pièges peut apporter d'utiles renseignements sur la présence des insectes. Ces pièges peuvent être constitués par des saladiers en matière plastique jaune, de la nuance des fleurs du colza, d'environ 25 cm de diamètre, enterrés rez-terre et remplis au 1/3 par de l'eau additionnée d'un mouillant.

Un ou plusieurs pièges peuvent être posés par pièce, à une dizaine de mètres des bordures à des expositions différentes, l'un d'eux étant toujours orienté vers les emplacements des colzas de l'année précédente.

Pour les colzas en cours de levée aucun traitement ne s'impose dans l'immédiat si les semences ont reçu un traitement adéquat contre l'altise à tête dorée.

Pyrale du maïs

Ce parasite, observé depuis plusieurs années dans les secteurs les plus chauds de la circonscription (sud haut-marnais - sud et sud-ouest de l'Aube) a pris, dans ces régions, un développement sérieux au cours de cette campagne bien que les conditions climatiques ne lui aient pas été particulièrement favorables. L'extension de la méthode des semis de blé sans labour, en maintenant les déchets de maïs en surface, en est la cause. La meilleure méthode de lutte contre la pyrale consiste en effet à gêner une hivernation correcte des chenilles : broyage des déchets de tiges en fragments aussi petits que possible et labour favorisant leur décomposition.

Indépendamment de cette méthode, recommandée dans toutes les régions où la pyrale est constatée, il est souhaitable, pour les secteurs les plus touchés, de se faire une opinion sur l'importance des populations larvaires. En effet l'observation de ces populations constitue le meilleur critère de prévision de risque pour la campagne suivante. En fonction d'emblavements stables le seuil de risque pour les prochains maïs se situe lorsque les cultures présentent en moyenne à l'automne précédent une chenille par pied.

Cette population risque d'être atteinte à partir du moment où un examen sommaire des cultures permet de constater 30 % de pieds atteints.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE.